



Éditorial :
Défaillance face à
l'immigration aussi
P.2

La majorité des
agents de l'État
attendent encore
leurs salaires
d'avril
P.3

Les incendies
recommencent,
détruisant sept
habitations à
Hayabley
P.4

Djibouti-ville : La
prédation s'abat
toujours sur les
petits abatteurs
de bétail
P.5

Suite et fin de
l'Interview de Monsieur
Sadibou MARONG,
directeur du Bureau
Afrique de Reporters
Sans Frontières (RSF)
P.6

Inondations
dévastatrices en
RDC
P.8

Destruction
d'une école
palestinienne par
Israël
P.9

Chili : Montée de
l'insécurité
P.10

Récit : En l'autre
P.11

Immigration : Une énième opération sans lendemain



Mohamed Ibrahim

Comme nous en avons rendu compte dans ces colonnes, une opération d'expulsions massives d'étrangers en situation irrégulière a été menée par les "forces de sécurité et défense" dimanche 30 avril 2023 à Djibouti-ville, la capitale djiboutienne. Quelque trois mille personnes ont été ainsi reconduites à la frontière terrestre de Djibouti avec l'Éthiopie, leur pays d'origine.

Mal conduite, l'opération a donné lieu à des scènes de pillage contre des biens appartenant à des expulsés dans certains quartiers de la capitale.

D'autres ont, à peine arrivés dans leur pays d'origine, refranchi la frontière en sens inverse.

Mais un bon nombre de ces

personnes sont déjà revenues. Il en est qui affirment avoir payé les policiers censés les expulser pour être relâchées. D'autres ont, à peine arrivés dans leur pays d'origine, refranchi la frontière en sens inverse. De plus, les expulsions se sont arrêtées, alors que des milliers d'autres personnes en situation irrégulière et livrées à elles-mêmes demeurent sur le sol djiboutien.

Il en résulte que l'opération autour de laquelle le pouvoir en place a fait tant de tapage s'est révélée

vaine. C'est une énième opération sans lendemain.

Ces développements rappellent trois éléments de réalité. 1) Sans surveillance dissuasive des frontières, les expulsions sont inutiles. 2) Les autorités djiboutiennes ne sont pas sérieuses dans leur gestion de l'immigration clandestine. 3) Ce pourrissement aggrave le sentiment anti-clandestins croissant parmi la population, surtout chez les jeunes. A suivre■

EDITORIAL: Défaillance face à l'immigration aussi



Mahamoud DJAMA

La migration est un phénomène humain qui remonte aux origines de l'homme. L'on sait aujourd'hui, grâce aux paléontologues, que l'homme dit moderne est né en Afrique. Il est sorti de l'Homo Sapiens, espèce d'hominides africains. Les restes les plus anciens de ces derniers ont été récemment découverts au Maroc par une équipe de paléontologues marocains et français. Ces vestiges datant de 300.000 ans, rejoignent d'autres découvertes intervenues plus tôt dans d'autres régions d'Afrique.

La fameuse phrase "Ils viennent manger notre pain" est éloquente à cet égard.

C'est donc par migration que l'Homo Sapiens s'est répandu sur les autres continents, en commençant par l'Asie, suivie de l'Europe. Il y a remplacé les espèces hominides locales, par

exemple le Neandertal en Europe et le Denisovien en Asie.

Le phénomène migratoire n'en reste pas moins un sujet sensible. Il ne laisse pas indifférentes les populations des pays où arrivent les migrants. En effet, il n'est pas courant que ceux-ci soient accueillis à bras ouverts par celles-là. Les migrants sont même rejetés par temps de rareté de ressources, car perçus comme des concurrents. La fameuse phrase "Ils viennent manger notre pain" est éloquente à cet égard.

Toutefois, cela ne dissuade pas la migration de se poursuivre, entre les pays mais aussi entre les continents. Ainsi, de jeunes Africains se jettent par milliers dans la Mer Méditerranée pour gagner l'Europe, traversée au cours de laquelle beaucoup perdent malheureusement la vie.

Bien entendu, l'immigration se heurte aux limites de l'acceptabilité sociale locale et amène les gouvernants à se doter d'une politique pour la gérer. Il ne s'agit pas de se fermer

aux autres mais de tenir compte des réalités locales.

Comme partout, Djibouti,

Alors, et c'est un fait observable, les Djiboutiens acceptent de moins en moins l'immigration.

notre pays, connaît la pression migratoire. Elle est très forte à l'échelle de la population nationale. Cela met à rude épreuve l'hospitalité et la tolérance des Djiboutiens. Ce, d'autant plus que les nationaux sont eux-mêmes largement malmenés par la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Alors, et c'est un fait observable, les Djiboutiens acceptent de moins en moins l'immigration. Les scènes de pillages et d'autres formes d'agressions dont, récemment, ont été victimes des étrangers en situation irrégulière, en témoignent. Ces actes condamnables et condamnés se sont produits dans des quartiers de Djibouti-ville,

à la faveur d'expulsions gouvernementales visant les migrants clandestins.

Ici, le problème de l'immigration réside largement dans la gouvernance publique à l'œuvre. Dans ce domaine aussi, les gouvernants djiboutiens se distinguent par leur défaillance. Ils n'adoptent pas une politique claire et d'autant plus lisible. Ce n'est pas un signe de volonté politique quant au contrôle du phénomène. Comme s'il allait se résoudre de lui-même ! Il y a donc absence de politique que cachent mal les expulsions mal préparées et sans lendemain : les expulsés reviennent dans les quelques jours qui suivent leur départ forcé. L'absence de surveillance aux frontières leur permettent de le faire sans peine. Un autre domaine, une autre défaillance■

La majorité des agents de l'État attendent encore leurs salaires d'avril



Mohamed Ibrahim

Le problème de retards de salaires, évoqué ici à plusieurs reprises, demeure. La plupart des agents de

“Nous attendons encore nos salaires d'avril, alors que nous sommes à presque mi-mai”, a affirmé une aide-soignante à La Voix de Djibouti (LVD).

l'administration publique générale, attendent leurs salaires d'avril 2023. Seuls les membres des forces de sécurité et de défense ainsi que les enseignants ont touché leurs salaires.

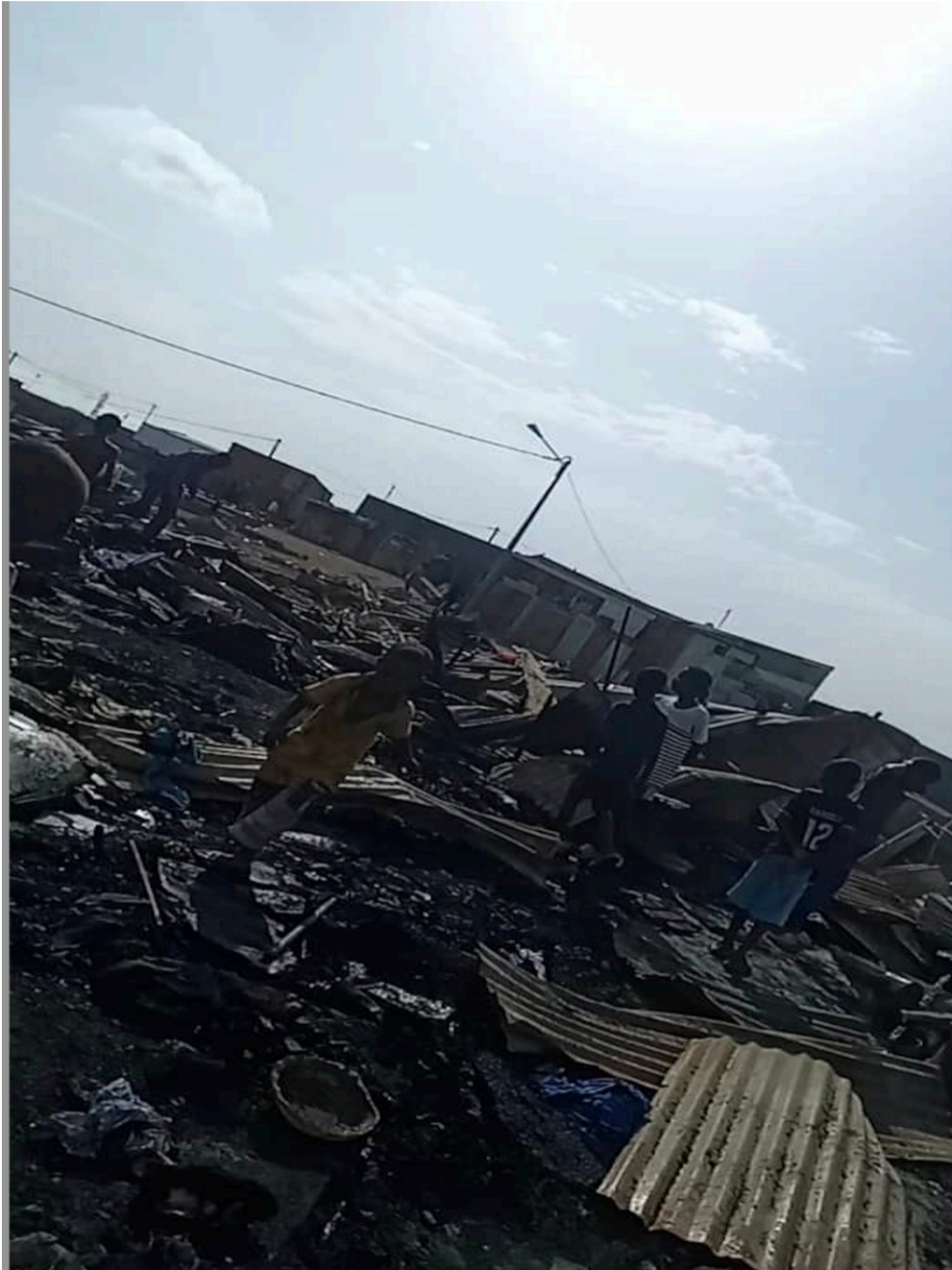
Parmi ceux qui attendent, figurent donc les agents de la santé publique. “Nous attendons encore nos salaires d'avril, alors que nous sommes à presque mi-mai”, a affirmé une aide-soignante à La Voix de Djibouti (LVD).

Sur la cause de ces retards

récurrents de salaires, nous apprenons encore que l'argent vient à manquer dans les caisses de l'État, ou plutôt qu'une part importante de l'argent public va ailleurs, dans des poches privées.

Rappelons que, outre le mois écoulé d'avril, les agents de l'État connaissent un mois ancien d'arriéré. A suivre de près■

Les incendies recommencent, détruisant sept habitations à Hayabley



Mariam Abdi

À peine l'été revient-il que le phénomène des incendies dévastateurs ressurgit en force. Le quartier pauvre de Hayabley à Balbala, en banlieue populaire et peuplée de Djibouti-ville, la capitale djiboutienne, en est déjà victime. Un incendie y a détruit sept habitations en planches et tôles galvanisées vendredi 5 mai 2023 au soir, laissant autant de familles nombreuses sans abri.

Les sinistrés, qui ont tout perdu, se retrouvent sans rien, livrés au soleil brûlant le jour et aux moustiques coriaces le soir.

Les sinistrés, qui ont tout perdu, se retrouvent sans rien, livrés au soleil brûlant le jour et aux moustiques coriaces le soir. Comme le montrent les images que nous avons publiées, notamment sur notre page Facebook, nos repor-

ters se sont rendus sur les lieux et constaté cette terrible désolation. A suivre de près ■

“Il ne nous reste plus rien de nos biens et nous n'avons reçu aucune assistance des autorités”, a affirmé une mère de famille nombreuse à La Voix de Djibouti. La détresse se lisait sur son visage.

Il est urgent qu'une enquête d'État digne de ce nom soit menée sur ce phénomène des incendies récurrents. Il est urgent d'établir la responsabilité des uns comme des autres et de trouver des solutions. Il est urgent d'agir.

Djibouti-ville : La prédation s'abat toujours sur les petits abatteurs de bétail



Le désormais ex-député, Elmi Moussa Hassan fructifie les activités lucratives privées dont il a accumulé pendant ses mandats, dans des domaines aussi divers que l'import/l'export, le transport, l'électricité, le BTP, l'alimentation, l'élevage, etc. Il est multi-casquettes et gère un mini-conglomérat. Parmi ses entreprises, celle qui est la plus connue est la Société d'Investissement Solidaire (SIS). Loin d'être solidaire, cette société gère en fait l'abattoir et le parc à bétails de Djibouti.



Mouna Ali

Après arrestations et re-arrestations arbitraires suivies de détentions et de re-détentions illégales, souvent au centre de rétention administrative de Nagad, les abatteurs indépendants de bétail de la capitale, travailleurs pauvres d'entre les pauvres, ont été présentés au parquet de la République jeudi 27 avril 2023.

Ils ont été relâchés et convoqués pour le jeudi suivant du 4

mai 2023. Ce jour-là, ils ont été confrontés pour la seconde fois au dignitaire Elmi Moussa Has-

Le parquet traite-t-il leur plainte selon la loi, ou joue-t-il un jeu malsain favorable au dignitaire prédateur ? Cela se saura très bientôt.

san, devenu entrepreneur grâce à la privatisation à son profit du

service public Parc aux bestiaux, et à ses collaborateurs. A cette occasion, les abatteurs ont présenté un constat d'huissier relatif aux destructions perpétrées par le sieur Elmi Moussa Hassan contre leur lieu de travail et leurs modestes équipements. Mais il leur a encore été dit de revenir dans une semaine.

Le parquet traite-t-il leur plainte selon la loi, ou joue-t-il un jeu malsain favorable au dignitaire prédateur ? Cela se saura très bientôt.

En attendant, les pauvres travailleurs indépendants ont repris leurs activités d'abattage, non sans entraves.

Rappelons que ces pères et mères de famille protestaient contre la confiscation de leur activité par Elmi Moussa Hassan, ex-député et ex-cadre d'Électricité de Djibouti (EDD), au profit duquel le service public Parc aux bestiaux et abattoir avait été privatisé en 2014. A suivre de près ■

Suite et fin de l'Interview de Monsieur Sadibou MARONG, directeur du Bureau Afrique de Reporters Sans Frontières (RSF)



Mahamoud DJAMA

LVD : Pour 2023, est-ce que vous sentez des signes d'amélioration ou de dégradation de la liberté de la presse en Afrique ?

Sadibou MARONG : D'une part, on est vraiment dans une phase de dégradation, car il n'y avait pas autant d'assassinats en 2022 et 2021. L'instabilité en termes de gouvernance continue encore au Sahel, dans des pays comme le Mali ou le Burkina. Heureusement, le Niger est d'une certaine stabilité au niveau de la liberté de la presse. Il y a aussi des pays comme le Tchad où il y a eu un assassinat de journaliste en 2022. Même si, d'après les autorités, il s'agissait

d'une bavure policière, ça rentre dans le cadre de la répression des manifestants. Lorsqu'il y a des répressions de manifestants, les journalistes sont également victimes, car ils couvrent les manifestations. C'était le cas à Djibouti où un journaliste couvrant une manifestation a été arrêté et détenu plusieurs jours. C'est une arrestation arbitraire ! Et, sur le continent, plus on fait du journalisme indépendant, plus c'est compliqué pour certains médias qui sont pris entre deux feux. Par exemple, les autorités, les puissances d'argent et les puissances politiques essaient de leur barrer la route, comme on voit souvent en Afrique. Donc, on ne peut pas dire que l'année 2021 était meilleure que 2022 qui a été une année difficile.

LVD : Vous êtes le Directeur du Bureau Afrique de RSF. Vous avez récemment pris vos fonctions, si je ne me trompe pas. Avez-vous des contacts avec les autorités des pays africains pour échanger avec eux de la situation de la liberté de la presse dans leurs pays respectifs ?

Sadibou MARONG : Oui, fondamentalement. Dans notre mandat, nous avons le monitoring des violations de la liberté de presse, mais nous avons également dans notre mandat un aspect plaidoyer qui est très, très fort. Nous parlons avec les autorités, notamment avec les autorités les plus ouvertes. Notre rôle

est souvent de ne pas dénoncer, mais d'apporter des solutions et des propositions concrètes comme nous faisons dans les pays où nous pouvons engager des plaidoiries. Par exemple, nous revenons, en cette fin du mois d'avril, de la RDC où nous avons rencontré des autorités comme le ministre de la communication et des médias, le ministre de la justice et les associations de presse. C'est un pays qui a voté une loi sur la presse dont certains pensent qu'il s'agit d'une loi révolutionnaire et d'autres pas, mais nous, au niveau RSF, nous sommes venus dire aux autorités que cette loi n'est pas assez satisfaisante en l'état et devrait davantage être boostée pour améliorer la liberté de la presse en RDC.

Mahamoud DJAMA

Nous avons également fait en Gambie une mission de haut niveau avec le secrétaire général de reporters sans frontières. Le président de la République gambienne nous a reçus avec son ministre de la communication et l'ensemble de son staff. Nous avons exprimé notre satisfaction de l'évolution du pays en la matière. Il faut noter que la Gambie est un pays extrêmement important en matière de liberté de la presse depuis le changement de régime. Avant, avec le régime Yahya Jammeh, il n'y avait pas de liberté de la presse, mais avec l'arrivée du nouveau président, les médias ont été libérés, que ça soit les radios, les journaux écrits ou les médias en ligne. C'était quelque chose qu'il fallait rappeler devant le président, mais on était là aussi pour lui rappeler que l'arsenal législatif avait toujours quelques petits problèmes, notamment les dispositions concernant la sédition. Donc, nous continuons ce travail-là et nous venons tout le temps avec des propositions concrètes. Par exemple, une de nos propositions phares actuelles, est : "Journalism Trust Initiative", un standard de qualité pour les journalistes et médias que nous poussons le maximum de médias africains à intégrer. Ce qui est important pour la qualité du journalisme, mais également pour lutter contre la désinformation. A suivre.

LVD : Revenons un peu sur le cas de Djibouti. Avez-vous eu des contacts avec

les autorités djiboutiennes ? Récemment, une mission de la FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme) a été refoulée de Djibouti. Si RSF compte se rendre à Djibouti, vous n'avez pas peur de subir le même sort ?

Sadibou MARONG : Ce n'est pas fondamentalement la peur. Nous nous traitons les autorités à égale dignité et il est clair que, sur le continent, il y a des variétés. Il y a des autorités qui sont beaucoup plus ouvertes et qui répondent aux lettres de plaidoirie que nous leur envoyons, et d'autres qui sont beaucoup plus fermées et ont une certaine perception de la liberté de la presse et de l'indépendance des médias. Les autorités à Djibouti entrent dans cette deuxième catégorie. Nous pensons qu'elles sont assez fermées, mais ceci ne veut pas dire que nous ne leur parlons pas. Nous envoyons des lettres de plaidoirie. Même cette année, avant la fin de mois de mai, nous comptons rentrer en contact avec ces autorités et leur envoyer une note de plaidoyer pour expliquer pourquoi le pays se trouve en si mauvaise position au classement des pays africains. Être le dernier pays ou l'avant dernier pays n'est pas intéressant pour les autorités d'un pays. Il faut savoir que ce classement est utilisé par un certain nombre d'organismes internationaux et même par des bailleurs de fonds pour évaluer le pays. Donc, ça n'est jamais dans l'intérêt des autorités d'un pays de fermer la porte à RSF.

Notre collègue qui s'occupe des investigations a été récemment au Cameroun, malgré que RSF ait bien documenté les différentes responsabilités de l'État sur l'assassinat de Martinez Zogo. Il n'empêche que le ministre de la communication l'a reçu dans son cabinet. Et c'est comme ça que ça devrait fonctionner. Malgré nos divergences, c'est toujours bien que les organisations de la société civile puissent être reçues par les autorités des pays en question pour échanger. C'est pour l'intérêt du pays.

LVD : Nous arrivons au terme de l'interview. Quel message Sadibou MARONG pour les médias, pour les autorités des pays africains et à la population pour que la liberté de la presse s'améliore en Afrique ?

Sadibou MARONG : Pour les médias, nous pensons qu'il est important de mettre en place des stratégies pour lutter contre la désinformation. Il y a des processus clé en main de l'industrie du simulacre qui arrivent et si des médias africains tombent dedans, ça va être extrêmement difficile. Ça va remettre en cause la qualité de leurs informations et risque de porter un coup sévère à leur crédibilité. Pour nous également, car la sécurité de nos confrères c'est extrêmement important. Donc, il faut mettre en place des protocoles de sécurité pour que les journalistes ne puissent plus être attaqués. Il faut leur donner aussi la possibilité de porter plainte lorsqu'ils sont atta-

qués par des puissances d'argent ou politiques. Nous espérons que notre initiative : "Journalism Trust Initiative" sera adoptée et intégrée par beaucoup de médias africains. Nous encourageons également les journalistes à œuvrer pour l'intérêt du public contre les puissances d'argent et politiques. Du côté des autorités, les lois liberticides d'ici ou là, dans un certain nombre de pays, doivent être révoquées et annulées, notamment en leurs dispositions les plus difficiles. Nous invitons également les autorités à arrêter de contourner les lois de dépenalisation de la liberté de la presse en mettant en place des lois dites "numériques" qui ont des dispositions qui criminalisent l'exercice du journalisme en permettant l'arrestation et la détention des journalistes sous couvert de lutte anti-criminel sur les réseaux sociaux. Nous invitons enfin les autorités à promouvoir la liberté de la presse et à respecter la charte de l'Union africaine en matière de droits de l'homme et de liberté de la presse.

LVD : Merci Sadibou MARONG de nous avoir accordé cette interview.

Sadibou MARONG : Merci à vous, La Voix de Djibouti ■

Inondations dévastatrices en RDC



Des volontaires de la Croix-Rouge enveloppent les corps de victimes des inondations à Nyamukubi, le 6 mai 2023. AFP - GLODY MURHABAZI

Osman Robleh

Le Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a été dévasté jeudi 4 mai 2023 au soir par des inondations qui ont fait plus de 400 morts, selon un bilan encore provisoire. Sous l'effet d'une forte pluie, les rivières Nyamukubi et Chishova ont débordé et tout emporté sur leur passage, semant la mort et la désolation dans un large périmètre.

« Je suis motard. J'étais rentré du travail, j'ai déposé ma moto à la maison et je suis sorti voir des amis. À mon retour, ma maison, ma moto et les membres de ma famille avaient disparu », témoigne auprès de l'AFP Roger Bahavu, habitant du village Nyamukubi et père de famille. Il a perdu toute sa famille : ses sept enfants, leur mère, leur grand-mère... » Sur onze personnes dans la famille, nous ne restons qu'à deux », lâche-t-il, triste au plus haut. Il espère retrouver les corps des siens. « Il y a beaucoup de corps, nous

sommes débordés », s'alarme Isaac Habamungu, un agent de la Croix-Rouge locale.

« On dirait la fin du monde. Je cherche mes parents et mes enfants », dit Gentille Ndagijimana, les larmes aux yeux. Cette habitante de 27 ans du même village et sa famille sont originaires de Masisi, dans la province voisine du Nord-Kivu. Ils se sont réfugiés ici en janvier 2023, après avoir fui les combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23. Elle a perdu ses deux enfants, ses deux sœurs et ses parents. Son mari, blessé, est à l'hôpital. « Je n'ai plus de famille et je n'ai pas de champ. Maintenant je dois chercher où dormir... », poursuit-elle.

Au pied des collines verdoyantes du territoire de Kalehe, sur la rive ouest du lac Kivu, frontalier du Rwanda, les eaux ont transformé tout un quartier en un paysage désertique de boue et de pierres. Il y avait là des maisons d'habitation, un marché, deux écoles, un centre de santé, une

salle polyvalente et un entrepôt.

Sur la rive du lac flottent des morceaux de bois, des tôles, des meubles et d'autres matériaux charriés par les rivières en furie. Sur des maisons englouties, des jeunes essaient de récupérer ce qui peut encore l'être : tôles, structures métalliques, planches...

Le seul établissement de santé opérationnel dans la zone est privé. C'est l'hôpital pour la promotion de la santé mère et enfant.

« Nous pensons que beaucoup de corps ont échoué dans le lac... On se demande comment on va s'en sortir », continue Isaac Habamungu. « Nous n'avons pas de sacs mortuaires, il n'y a pas de financement pour ce que nous faisons », déplore-t-il. Les équipes de secours recherchent les cadavres et creusent « avec les mains et

quelques pelles ». Les corps sont enroulés dans des couvertures ou des draps pour être enterrés dans des fosses communes.

La Croix-Rouge et l'administration poursuivent l'enregistrement des sinistrés et des familles qui ont perdu les leurs.

Le seul établissement de santé opérationnel dans la zone est privé. C'est l'hôpital pour la promotion de la santé mère et enfant. Débordé, il manque de médicaments, de personnel soignant et de lits. « On attend la réaction du gouvernement, pour nous aider à acheminer » les cas les plus graves vers de plus grands hôpitaux, et pour « nous fournir des médicaments afin de nous occuper des autres », lâche Dr Bauma Ngola, médecin et directeur de l'hôpital ■

Destruction d'une école palestinienne par Israël



Mouna Ali

Dimanche 7 mai 2023, les autorités israéliennes ont détruit une école d'un village du sud de la Cisjordanie occupée. Elles ont invoqué une décision judiciaire pour la qualifier d'«illégale» et «dangereuse». Un délai de deux mois pour l'exécution de ladite décision venait d'expirer, expliquent-elles.

Selon l'AFP, des bulldozers sont entrés en action à l'aube pour détruire cette petite école primaire située à Jabbet Ad-Dhib, dans la région de Bethléem. Israël a soutenu, au moment de la démolition, qui aurait été ordonnée par le tribunal du district de Jérusalem, que l'école était vide d'élèves et de matériel.

Des heurts ont éclaté entre des villageois, qui ont jeté des pierres

et mis le feu à des pneus, et les forces de sécurité israéliennes. Ces dernières ont fait usage de gaz lacrymogène et de grenades assourdissantes.

L'Union européenne qui finançait cette école, s'est dit consternée par sa démolition par Israël.

L'école accueillait 45 enfants. Elle avait déjà été détruite en 2019 puis reconstruite, a indiqué Ahmed Nasser, un responsable du ministère palestinien de l'Education. Il a déclaré qu'une tente serait érigée lundi afin d'accueillir les élèves avec la fourniture de services de base comme l'eau et l'électricité.

Dans un communiqué, le Co-gat, organe du ministère de la Défense israélien supervisant les activités civiles dans les Territoires palestiniens, a affirmé que l'établissement avait été "construit illégalement sans permis". Il a ajouté que l'école représentait "un danger pour ses occupants", en s'appuyant notamment sur les conclusions d'un ingénieur.

Ahmed Nasser a rejeté cet argument, insistant sur l'importance de tels modestes établissements dans des villages reculés de Cisjordanie occupée. Ils permettent de prévenir "le déplacement et l'éviction forcée (des habitants, ndlr), dans la mesure où Israël veut confisquer ces terres", a-t-il souligné. "La présence de population les en empêche".

L'Union européenne qui finançait cette école, s'est dit consternée par sa démolition par Is-

raël. Dans un tweet, l'UE a écrit : "Consternée par les informations selon lesquelles l'école financée par l'UE à Jabbet Ad Dhib est en train d'être démolie par les autorités israéliennes. 60 enfants palestiniens sont touchés. Les démolitions sont illégales au regard du droit international et le droit des enfants à l'éducation doit être respecté". L'Union européenne a ajouté qu'Israël devrait mettre fin à toutes les démolitions et expulsions qui ne feront qu'augmenter les souffrances de la population palestinienne et aggraver encore un environnement déjà tendu.

Près de trois millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie, territoire occupé par Israël depuis 1967. Environ 490.000 colons juifs y habitent également, dans des colonies considérées par l'ONU comme illégales au regard du droit international ■

Chili : Montée de l'insécurité



La fille du policier chilien Samuel Tisnao, tué dans l'exercice de ses fonctions le 20 juin 2022, et d'autres parents de policiers tués, lors d'une marche de protestation, à Santiago du Chili, dimanche 16 avril 2023. ESTEBAN FELIX / AP

Liban Ibrahim

Le Chili est connu pour être l'un des pays les moins violents d'Amérique latine. Même s'il le reste, l'augmentation du nombre d'homicides inquiète. Aussi l'insécurité devient-elle le sujet dominant des médias, du débat public et des conversations quotidiennes là-bas.

20 avril 2023, au Quartier Matta de Santiago, capitale du Chili. "Elle servait de base au narcotrafic, essentiellement de la pasta base (comparable au crack, ndr), ce qui provoquait des incivilités et de l'insécurité, avec des vols, dans le quartier", raconte Kevin Diaz Henriquez, en indiquant une habitation basse à la façade recouverte de graffitis, en plein centre de la ville. Il est le directeur de la prévention et de la

sécurité à la mairie de Santiago, dirigée par le Parti communiste chilien. De cette maison illégalement occupée, des policiers et agents municipaux viennent de déloger douze personnes, sous les caméras des télévisions.

Dans ce même quartier, un policier a été tué le 5 avril 2023 lors d'un contrôle routier. Il était le troisième agent de police tué dans l'exercice de ses fonctions en moins d'un mois. A l'instar du reste du pays, la tension est palpable ici. "On a peur de sortir. Le narcotrafic casse le tissu social", dit Leonardo Nuñez, un habitant du quartier. Il dirige l'association Quartier Matta Sur, récemment créée en réaction à l'insécurité.

Selon la mairie, l'insécurité monte depuis 2020, du fait, entre autres, des maisons squattées

qui deviennent des lieux de narcotrafic. En 2022, les homicides ont bondi de 30,1 % par rapport à 2019, selon le ministère de l'intérieur. Ils s'établissent à 4,7 pour 100 000 habitants en 2022, contre 3,6 pour 100 000 habitants en 2019 et 2,8 il y a dix ans.

En conséquence, l'« indice de la peur » a bondi dans le pays. Mesuré par la fondation Paz Ciudadana, il est au plus haut.

Selon certains acteurs tels que Amnesty International, ce texte risque d'encourager "abus policiers et violations des droits humains".

Le président chilien de gauche,

Gabriel Boric, a dû s'emparer de ce sujet, chose peu courante pour un homme de sa sensibilité politique. Il a dû durcir le ton lors de l'élection présidentielle, fin 2021. "Les citoyens exigent que nous [les gouvernants] agissions pour freiner cette délinquance", soulignait-il le 27 mars. Dès le 6 avril, il promulguait une loi, approuvée au Parlement en procédure d'urgence, qui élargit le concept de légitime défense pour les policiers.

Selon certains acteurs tels que Amnesty International, ce texte risque d'encourager "abus policiers et violations des droits humains". C'est là une critique inhabituelle pour une gauche démocratique. Elle ajoute à son embarras face à la montée de

l'insécurité■

Nos lecteurs ont du talent



Récit : En l'autre (Suite du récit)

-Il reste l'autre terme, image, votre image des gens de la brousse, comme vous dites. Quelle est-elle ?

-Pour être honnête avec toi, répond Fozia, l'image que nous nous formons de vous autres pasteurs nomades n'est pas flatteuse. Mais, en l'écoutant, je commence à douter d'elle. L'image du milieu pastoral que je partage avec beaucoup de jeunes et de moins jeunes de la ville est celle d'un monde d'un autre âge. Nous nous le représentons comme un milieu où l'homme a peu de prise sur la nature et vit comme dans l'ancien temps, en grand décalage avec l'ère moderne où la science et la technologie étendent le champ des possibles.

-Si je comprends bien, pour vous, il n'y a ni savoir ni technique à la campagne, mais juste des gens arriérés qui poussent leur bétail vers les pâturages et survivent comme ils peuvent dans la nature.

-C'est plutôt cela, confirme Rachid. Est-ce fidèle à la réalité, ou un mauvais cliché de la ville ? Je me le demande, surtout à mesure que nous avançons dans la conversation. A toi de nous instruire.

-Oui, à toi de nous éclairer sur ton milieu, appuie Fozia. Nous sommes prêts à faire de même sur le nôtre. C'est du donnant donnant.

-Puis-je en déduire que vous ne connaissez rien à la campagne et que vous n'avez jamais cherché à la découvrir faute d'intérêt pour elle ?

-Nous y pensons peu et nous n'y sommes pas encouragés par notre entourage, à commencer par nos parents qui, eux-mêmes, ne connaissent pas grand-chose à ce milieu, reconnaît le garçon, sans que Fozia ne le contredise.

-Pourtant, une question et une seule aurait pu vous mettre sur le bon chemin : celle de vos racines. Se dire de la ville est loin de suffire pour y répondre. Certes, vous y êtes nés, vos parents aussi, mais être né dans une ville laissée par la colonisation, de surcroît récente selon mes modestes informations, apporte peu de réponse à la quête de qui l'on est. La question porte sur vos racines humaines et culturelles, non sur quelque espace du moment. Vous le savez, tout comme l'arbre, l'être humain a besoin de racines pour pousser et se développer. Or, nos racines communes ne sont pas la colonisation et ses effets. Nos racines sont nos ancêtres et leur œuvre. Ils ont beaucoup construit au long du temps et nous l'ont transmis. C'est de là que nous venons, là que réside notre âme culturelle, celle qui nous distingue. De ce précieux patrimoine, le lieu n'est pas la ville d'origine

exogène mais notre milieu ancestral de vie, la campagne.

-En tout cas, tourner le dos à ses origines n'aide pas à s'affirmer, admet Rachid. En même temps, l'absence d'écriture n'incite pas à aller vers le monde ancestral. Je me dis que ce serait probablement différent, si la transmission était écrite.

-Vous n'avez qu'à faire l'effort de connaître ce patrimoine et de le transcrire en traces noires, puisque vous savez écrire, rétorque Bilane. Dites-moi, quel est l'âge de l'écriture ? De quelle époque date-t-elle ?

-De quelques milliers d'années, un peu plus de cinq mille ans, répond Fozia. C'est peu à l'échelle de la longue histoire humaine. C'est peu comparé aux centaines de milliers d'années que l'on donne à l'Homo Sapiens ou l'homme dit sage. Mais l'écriture a facilité la vie des gens, notamment dans la communication sans contact direct, dans la transmission de la connaissance, ou encore dans la conservation de l'information.

-Mais elle ne se substitue pas à la capacité de création et de discernement, souligne Bilane. La raison reste la même, que l'on use de tel mode d'expression ou de tel autre.

-Tu en es une belle illustration, lui répond la lycéenne. L'écriture reste une invention de l'homme,

une invention très utile certes, mais un produit technique.

-D'ailleurs, notre campagne ne manque pas de traces formées à la main comme dans l'écriture, rebondit Bilane. Vous pouvez en observer ici et là. Ainsi, le gros bétail (bovins et camélidés) porte sur la peau, formé au fer rouge, un symbole distinctif qui indique l'appartenance sous-lignagère de son propriétaire. Des motifs sont aussi tracés par des mains adultes habiles sur certains objets usuels comme le pot à lait en bois. Quant aux jeunes soucieux de beauté, ils se font parfois tracer tel ou tel signe sur les joues.

-En réalité, l'écriture est un système de symboles que l'on fait correspondre aux sons du langage humain, précise la lycéenne. De plus, il n'y a pas une seule forme d'écriture mais plusieurs.

-Autrement dit, les inventeurs de telle ou telle écriture ont décidé qu'à tel son de la parole correspondait tel signe et les gens les ont suivis.

-Ils ont proposé, discussion entre décideurs s'est ensuivie et cela a abouti à un accord ou une convention qui s'est imposée à tous.

-Je vois que c'est comme pour l'emblème sous-lignager décidé par les anciens... A suivre■